

Éducation. Après l'assassinat de Samuel Paty

Des interrogations pour la rentrée scolaire

QUEL discours tenir aux élèves ? Quelle place pour la communauté éducative ? Le monde enseignant s'est interrogé hier sur la forme de l'hommage qui sera rendu à Samuel Paty, lors de la rentrée des vacances de Toussaint, le 2 novembre.

Au lendemain de l'hommage de la nation, alors que les derniers éléments de l'enquête ont permis d'établir un lien entre le meurtrier et un jihadiste russophone en Syrie, la communauté éducative se tourne vers le retour des élèves, le 2 novembre.

Reçus dans la matinée au ministère de l'Éducation nationale, les syndicats ont insisté sur le « besoin de laisser un temps banalisé aux équipes le matin du 2 novembre pour partager l'émotion et aussi poser des questions sur la façon dont l'institution a accompagné les collègues, sur l'enseignement de la laïcité ».

« On a besoin de voir comment on va laisser s'exprimer les élèves aussi », a expliqué à la presse Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.

Grenelle de l'Éducation

Les élèves pourraient-ils ne pas être accueillis dès 8 heures le 2 novembre ? « Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse précise, il faut faire vite pour informer les familles. On nous dit à ce stade, du côté du ministère, qu'un dialogue doit s'engager avec les collectivités territoriales », a ajouté Frédérique Rolet.

Le contenu de cette journée d'hommage au professeur d'histoire-géographie de 47 ans, décapité le 16 octobre à Conflans-Saint-Honorine, devrait être précisé lors d'un deuxième rendez-vous la semaine prochaine.

Auditionné devant le Sénat hier matin, Jean-Michel Blanquer a indiqué que le rapport commandé auprès de l'Inspection générale de l'Éducation nationale pour établir l'enchaînement des faits au collège de Conflans-Sainte-Honorine devrait lui être remis « en début de semaine prochaine ».

Dans l'après-midi, le ministre a lancé un « Grenelle de l'éducation » chargé de mettre davantage les professeurs « au centre de la société ». Censé durer trois mois, il doit notamment déboucher sur une augmentation des salaires des enseignants.



Jean-Michel Blanquer hier à Paris, lors du Grenelle de l'Éducation.